

Image not found or type unknown



Apprenti et droits aux apl / als

Par **Elaelian**, le **21/08/2012 à 13:28**

Bonjour, rnJe suis apprenti qui vient de s'installer dans un logement en location. rnQuelles sont les conditions pour bénéficier des APL ? rnJ'ai cru entendre que le salaire mensuel net actuel ne devait pas dépasser un certain plafond. Est-ce vrai ? Si oui, quel est ce plafond ? rnY a-t-il d'autres conditions ? rnMerci par avance